

Ausschnitt aus: Le Protestant, Genève
Découpé de:

Erschienen am: 15. Okt. 1941
Date de la parution:

Karl BARTH: *Communauté chrétienne et communauté civile*. Traduction du pasteur Ryser. Edition Roulet. Série des publications du Centre protestant d'étude. Genève 1947. 72 pp.

Pendant la « drôle de guerre », à fin 1939, quand nous nous demandions quel nouveau forfait Hitler méditait et qui en serait victime, alors que le danger d'un totalitarisme politique pesait sur nous très directement, M. Franz-J. Leenhardt nous avait donné un essai sur la théologie politique du Nouveau Testament, intitulé *Le Chrétien doit-il servir l'Etat?* (Labor et Fides, Genève) soigneusement composé et clairement écrit. On pouvait n'être pas d'accord avec toutes les conclusions de l'auteur, ne pas prêter, comme lui, une importance égale aux paroles mêmes de Jésus et à la doctrine apostolique de *Romains 12 et 13*, mais son ouvrage était intéressant, utile et se lisait facilement.

On ne peut pas en dire autant de celui de M. Karl Barth sur le même sujet; certaines phrases doivent être lues trois fois, telle page deux fois pour en saisir la signification exacte; ailleurs, la pensée coule mieux mais bardée de termes grecs qui ne perdraient rien à être traduits. C'est ainsi que « l'*ekklesia* vit dans un monde non racheté encore », que « la communauté chrétienne existe en tant que *politeia* ». « A cela s'ajoute le fait que, selon les données incontestables du N. T., l'objet de la promesse et de l'espérance chrétiennes n'est justement pas une Eglise éternelle mais bien une Cité, la *polis*..., le *politeuma* céleste, la *basileia* de Dieu, tout cela dépendant de la décision souveraine, décision qui n'est rien d'autre qu'un jugement, de Jésus prenant possession de son trône » (page 12). On ne saurait accuser le traducteur; nous savons, pour avoir peiné il y a quinze ans sur le *Zur Lehre vom heiligen Geist*, qu'il est quasi impossible de rendre en un français correct le jargon théologique barthien.

Il s'agit donc d'une conférence prononcée dans plusieurs villes allemandes pendant l'été de 1946. On comprend que M. B., qui a vécu le drame nazi, soit hanté par ce problème des relations de l'Eglise et de l'Etat et qu'il en parle maintenant à l'Allemagne abattue. On comprend moins que d'autres théologiens cherchent à nous convaincre, nous Suisses, de l'urgence de la question. Certes, il est toujours utile d'étudier un problème pour lui-même; on a cependant de la peine à comprendre pourquoi on le fait aujourd'hui dans une atmosphère de tension, comme si nous étions à la veille de connaître un Etat totalitaire helvétique. Notre clairvoyance est-elle en défaut, ou bien ne s'agirait-il pas plutôt, comme nous le pensons, d'un pseudo problème, d'une sorte de phobie qui se répand du nord au sud et de l'est vers l'ouest par un effet de contagion qui insinue dans les esprits une inquiétude superflue? L'avenir le dira.